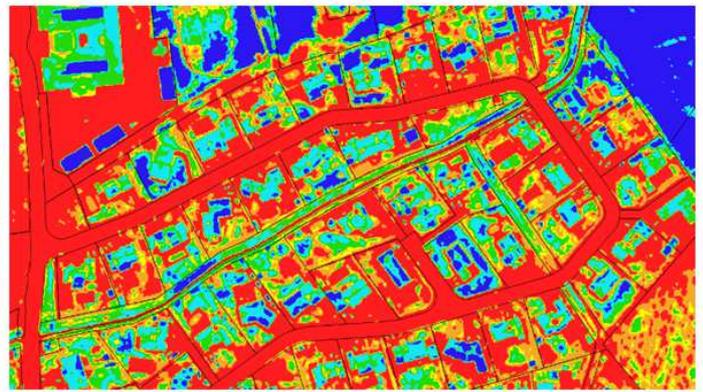
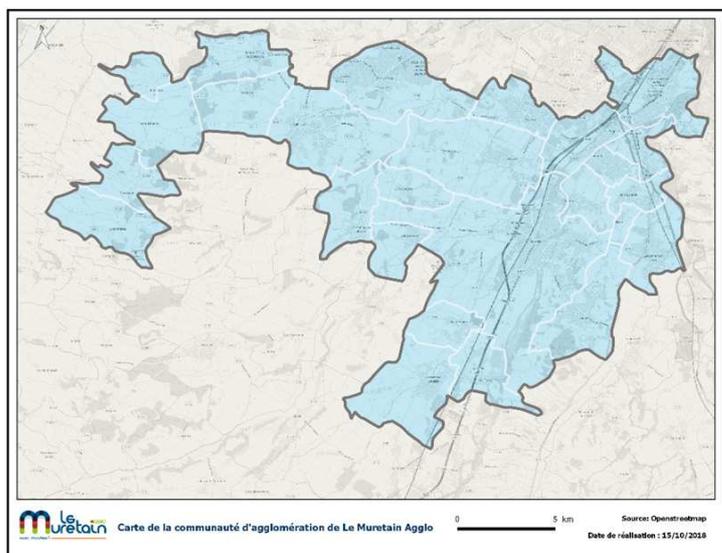


PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL SYNTHESE



Les élus ont souhaité se saisir du caractère obligatoire du PCAET pour en faire une opportunité de démarche stratégique pour le territoire : quelle stratégie de développement économique local? de mobilité ? de développement des énergies locales ? quelle transcription dans le SCOT ?...

Présentation du territoire du Muretain Agglomération



26
communes

118 490
habitants

320
km²

371
habitants/km²

37 113 résidences
principales

51 568 actifs avec un
emploi résidents

22% des actifs travaillent
sur le territoire

Croissance de
la population :
9 %/an
(2009 -2014)

Le Muretain Agglo, issu de la fusion en 2017 des collectivités de la CAM, d'Axe Sud et de la CCRCSA, est situé au sud-ouest de la Métropole toulousaine. Il compte aujourd'hui 120 000 habitants répartis sur 26 communes. D'une superficie de 320 km², le territoire du Muretain se caractérise par la diversité de son paysage à la fois très urbain aux portes de Toulouse et très rural sur les coteaux du Savès et de l'Aussonnelle. Irrigués par de nombreux cours d'eau, le Muretain est notamment traversé par le Touch à l'ouest, la Garonne au centre et l'Ariège à l'Est.

Le territoire du Muretain Agglo conçoit la transition énergétique pour la croissance verte comme une ambition collective qui irrigue l'ensemble de leurs politiques publiques. Le Muretain Agglo est par exemple engagé depuis 2015 dans le **dispositif TEPCV***, ce qui a permis à l'agglomération et ses communes membres de réaliser un programme d'actions ambitieux en matière de rénovation de bâtiments publics, étude du potentiel développement stratégiques d'EnR et élaboration du schéma des liaisons cyclables, thermographie aérienne, acquisitions de véhicules électriques...

Le territoire s'est également investi dans la préfiguration d'un Projet Alimentaire territorial, dans des démarches de modernisation de la gestion de déchets, dans un projet éducatif de territoire autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable ou encore dans une convention ADEME portant sur l'Espace Info Energie.

Fort de ces acquis, la communauté d'agglomération a souhaité faire du PCAET un levier pour donner une cohérence à l'ensemble de ces actions qui contribuent à la lutte contre le changement climatique. Bien qu'obligatoire du fait de ses plus de 20 000 habitants, le Muretain Agglomération souhaitait complètement inscrire ce PCAET dans le projet de territoire et conforter ainsi leur engagement dans la transition écologique.

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Le **Plan Climat Air Énergie Territorial** est l'**outil opérationnel** de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Cette démarche locale engage le territoire à réduire ses émissions de GES, réduire sa dépendance aux énergies fossiles et se préparer aux impacts du changement climatique. L'élaboration du PCAET s'applique à l'échelle du territoire et appelle l'implication des acteurs locaux à savoir les 26 communes et leurs représentants, les 6500 entreprises et les 119 000 citoyens. L'élaboration du PCAET a été réalisée en mode projet, associant au sein d'un comité de pilotage et d'un comité techniques les représentants de la commission développement durable de Muretain Agglo, de l'AREC, de l'ATMO Occitanie, des gestionnaires de réseaux de distribution et transport d'énergie, de la SCIC Citoy'ENR.



Ce document présente la synthèse de la démarche du PCAET (contexte, diagnostic, stratégie, plan d'actions) portée par le Muretain Agglomération et ses 26 communes.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le diagnostic territorial du PCAET fourni une première analyse des potentiels du territoire en matière d'adaptation locale aux changements climatiques, d'amélioration de la qualité de l'air, de préservation des milieux et de la santé, de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2050. C'est sur ce diagnostic que reposit la stratégie et le programme d'actions du PCAET, co-construits, lors de nombreux ateliers, avec les services et les élus référents des 26 communes et les acteurs socio-économiques du territoire.

1 Chiffres clés de l'énergie et du climat sur le territoire

Facture énergétique
256 millions d'euros



Consommation d'énergie
Territoire : 2350 GWh
Par habitant : 19 MWh



Région Occitanie
Par habitant : 21 MWh

Émissions de GES
Territoire : 424 ktCO₂e
Par habitant : 3,6 tCO₂e



Région Occitanie
Par habitant : 5,3 tCO₂e

Énergies renouvelables
Production : 49 GWh
Potentiel 2050 : 620 GWh



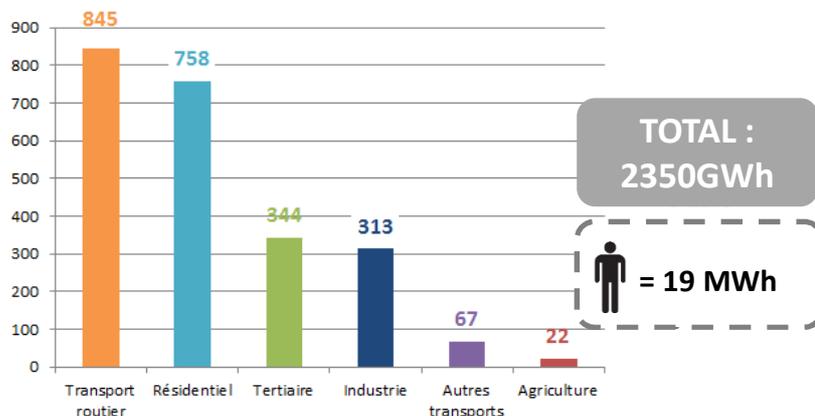
2 Profil énergie du territoire

La part des **consommations énergétiques** sur le territoire du Muretain Agglo est **assez semblable aux consommations de la Région Occitanie**. Seule **l'agriculture représente une part trois fois plus importante dans les consommations énergétiques finales de la Région que sur le territoire**.

La consommation d'énergie par habitant est plus faible que la moyenne de l'Occitanie, s'élevant à **19 MWh/hab** contre 21MWh/hab.

La facture énergétique du territoire représente 256 millions d'euros. **Le secteur des transports routiers est le plus consommateur en ressources** en ce qui concerne le territoire du Muretain Agglo.

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES FINALES DU TERRITOIRE
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2015 (en GWh)



3 Profil climat du territoire

Afin de constituer le profil climat du Muretain Agglomération, un **bilan de gaz à effet de serre** est réalisé sur le territoire. Il comptabilise les émissions de gaz à effet de serre émises par les consommations d'énergie de plusieurs secteurs et/ou par types de combustibles. Les données de l'OREO sur les consommations énergétiques ne datent pas toutes de la même année : elles ont été recueillies sur la période 2012-2014. Elles permettent cependant d'identifier les secteurs à fort enjeux climatiques.

Au regard du constat fait sur les consommations d'énergie, en matière de GES, les émissions totales du territoire représentent annuellement 424 ktCO₂e.

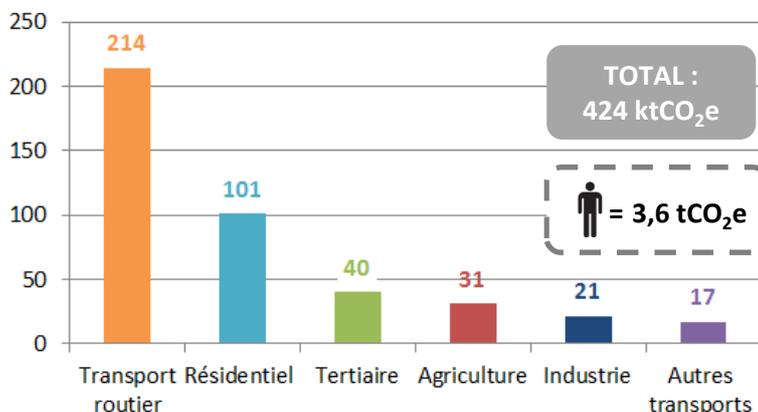
Elles sont largement dominées par les émissions des transports routiers, qui représentent la moitié des émissions du territoire.

Les faibles niveaux d'émissions de l'agriculture (peu d'élevage sur le territoire) expliquent en bonne partie des **émissions par habitant plus faibles qu'à l'échelle régionale**.

Unité de comptabilisation des GES

L'équivalent CO₂ (CO₂e) est une unité permettant de comparer les impacts en matière de réchauffement climatique et de cumuler les différents gaz. Ici, ktCO₂e correspond à des kilos tonnes d'équivalent CO₂.

EMISSIONS DE GES (DIRECTES) DU TERRITOIRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2015 (en ktCO₂e)



Enjeux énergie-climat par secteur & chiffres clés

CHIFFRES CLÉS

TRANSPORT
54,4 % des émissions

- **22% des actifs travaillent dans leur commune de résidence** dont **68%** qui se rendent sur leur lieu de travail en **voiture**.
- **Moins de 5% des actifs** qui travaillent en dehors de leur commune de résidence **utilisent les transports en commun**.

Premier secteur de consommation et d'émission, le secteur possède une forte dépendance aux énergies fossiles et une forte vulnérabilité à la hausse des prix des énergies. Il apparaît nécessaire :

- de développer les transports alternatifs à la voiture et les cheminements doux
- déployer des infrastructures de charges pour les véhicules électriques
- promouvoir un urbanisme raisonné

RESIDENTIEL
23,8% des émissions

- #### CHIFFRES CLÉS
- **18,4%** des logements ont été construits avant la première réglementation thermique
 - **76,2%** des logements sont des maisons individuelles
 - **Le chauffage est responsable de 64% des consommations du secteur.**
 - **Facture énergétique annuelle par ménage : 1500€**

Second poste de consommation et d'émission, le secteur résidentiel il s'agirait pour encourager les réductions d'émissions :

- d'encourager la rénovation des logements anciens en subventionnant la réhabilitation thermique
- privilégier des formes urbaines moins énergivores
- d'agir sur les **comportements** du quotidiens
- de développer les **énergies renouvelables** pour les logements

TERTIAIRE
9,5% des émissions

- #### CHIFFRES CLÉS
- **Le secteur représente 80,4% des emplois** du territoire
 - **Le chauffage représente 44% des consommations** du secteur.

Pour le tertiaire il s'agirait d'agir :

- en soutenant des actions de **rénovation thermique**
- en développant les **énergies renouvelables**
- en **aménageant durablement** les zones d'activité
- en **sensibilisant** les acteurs économiques

INDUSTRIE
5% des émissions

- #### CHIFFRES CLÉS
- **Le secteur représente 18,9% des emplois du territoire.** Les emplois se concentrent surtout dans la construction.

Le résidentiel est caractérisé par des logements énergivores, il s'agirait :

- de développer l'utilisation des **énergies de récupération** et les **énergies fatales**
- De sensibiliser les acteurs économiques à la maîtrise de l'énergie
- Renouveler les équipements
- Limiter la consommation de produits pétroliers

AGRICULTURE
7,2% des émissions

- #### CHIFFRES CLÉS
- **15 344 emplois** soit **70%** des emplois du territoire (dont artisanat)

Pour le secteur agricole, il s'agirait d'aller vers :

- La **maîtrise des consommations d'énergies**
- la **valorisation des résidus agricoles**
- le développement de l'**agriculture biologique et des circuits courts**
- la **réduction** de l'usage des **fertilisants** artificiels.

DECHETS

CHIFFRES CLÉS

Les émissions ne sont pas comptabilisées sur le territoire, car le Le SOeS et l'OREO ne recensent aucune installation de valorisation énergétique ou thermique venant de l'incinération des ordures ménagères sur le territoire du Muretain Agglo.

Secteur dépendant des unités de traitement extérieures au territoire, les leviers principaux sont :

- les **mesures incitatives** TOMI et redevance spéciale /professionnels
- Le développement des **structures de tri**
- la promotion de la **valorisation** par méthanisation, compostage, réemploi

4 Production d'énergies renouvelables

Une énergie est dite « **renouvelable** » lorsqu'elle provient de sources que la nature renouvelle en permanence, par opposition à une énergie non renouvelable dont les stocks s'épuisent.

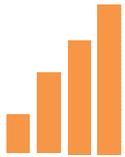
ACTUELLE

Le territoire produit **49 GWh** d'énergies renouvelables par an, soit 2% des consommations actuelles. Les énergies renouvelables les plus développées sont l'aérothermie et le solaire, notamment grâce à la présence de plus de 1100 installations photovoltaïques raccordées sur le territoire.

POTENTIELLE

Le potentiel de production d'énergies renouvelables est de 620 GWh/an sur le territoire

Énergie solaire



16,7 GWh

CHIFFRES CLÉS

Le potentiel de la filière solaire thermique s'élève à **59 GWh/an**. Ce qui représente près de 69% des besoins en eau chaude sanitaire du secteur résidentiel.

Le potentiel de la filière solaire photovoltaïque s'élève à **248 GWh/an**.

Géothermie



0 GWh

CHIFFRES CLÉS

En considérant les géothermies alluviales et SIM, le potentiel géothermique total sur le territoire s'élève à **97 GWh** (étude menée en 2011)

Énergie éolienne



0 GWh

CHIFFRES CLÉS

Au regard des nombreuses contraintes considérées, **le potentiel éolien est quasi nul**.

Le développement de projets éoliens sur le territoire demanderait des études plus approfondies au cas par cas afin de lever les contraintes. Des projets de petit éolien, non soumis à ces contraintes, peuvent cependant se développer sur le territoire.

Biomasse



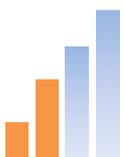
2,8 GWh

CHIFFRES CLÉS

La biomasse est la matière vivante végétale et animale.

Le potentiel de production associé aux forêts facilement exploitables sur le territoire est estimé à environ **5,1 GWh/an** en considérant les contraintes environnementales comme un obstacle à l'exploitation. Ce potentiel représente 1 à 2% des besoins actuels de chauffage résidentiel.

Méthanisation



17,4 GWh

CHIFFRES CLÉS

La méthanisation permet de produire de l'énergie grâce à une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique.

Le gisement total de méthanisation s'élève à environ **140 GWh/an**. Ce qui correspond à environ la **totalité des consommations de gaz du secteur résidentiel** en 2014.

Hydroélectricité



4,5 GWh

CHIFFRES CLÉS

L'étude recense 11 seuils en rivière en fonctionnement sur le territoire et 3 d'entre eux correspondent à d'anciens moulins. Ces seuils correspondent à une production potentielle brute supplémentaire d'environ à **0,5 GWh**, soit en tenant compte des ouvrages existants un potentiel total de **5 GWh**.

Enjeux clés

Maximiser et pérenniser la couverture par des énergies renouvelables en développement sur le territoire

Accompagner l'émergence de la filière grand éolien en concertant la population

Donner la priorité à des projets citoyens pour impliquer les habitants du territoire et développer l'appropriation locale

Intégrer les énergies renouvelables aux réseaux

Valoriser le potentiel chaleur renouvelable et qualité de l'air de la filière bois

Développer et structurer une filière méthanisation pour la production de biogaz

Leviers

Repérer géographiquement chaque potentiel et mener des études de faisabilité

Valoriser les producteurs d'équipements présents sur le territoire

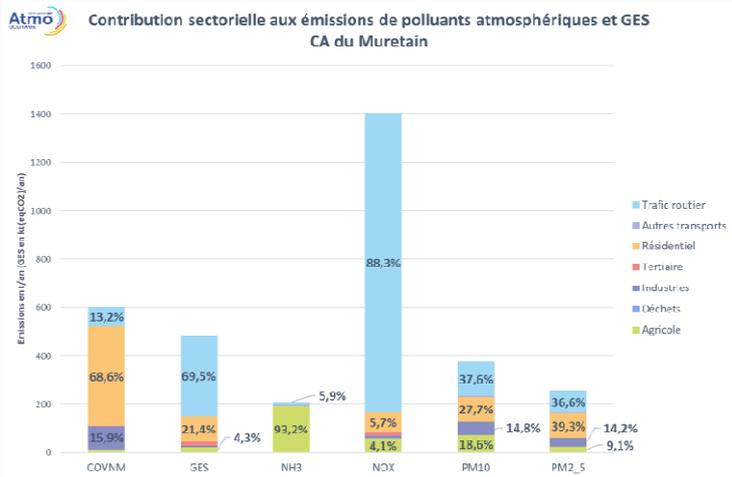
Accompagner les porteurs de projets privés

Développer les réseaux et l'autoconsommation

Planifier le développement dans les documents d'urbanisme

Impulser les projets coopératifs
Investir

5 Qualité de l'air



Données recueillies sur la période 2010-2015

Les 26 communes de la CA du Muretain s'inscrivent dans le périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Toulouse qui regroupe 117 communes.

Depuis 2016 et 2018 le territoire du Muretain et Atmo Occitanie sont partenaires afin d'évaluer l'impact potentiel des activités des fonderies installées à Muret sur l'air ambiant ainsi que la qualité, sur le long terme (6 ans à minima), de l'air sur le territoire.

En 2015, il est possible de constater que :

- ✓ Le **trafic routier** est le premier contributeur aux émissions d'oxydes d'azote (88%), de particules PM10 (38%) et de GES (70%) sur le territoire du Muretain;
- ✓ **Les appareils de chauffage dans le résidentiel** émettent respectivement environ 28% et 40% des PM10 et PM2.5 sur le territoire. Pour les émissions de PM2.5, il est le premier contributeur.
- ✓ Le secteur industriel contribue à plus de 15% des émissions de COVNM.
- ✓ Le secteur agricole émet quasiment 19% des particules PM10 sur le territoire.

Enjeux clés

Réduire les émissions d'oxydes d'azote, de PM10 et des GES générés par le trafic routier.

Limiter les émissions de polluants atmosphériques du secteur résidentiel

Limiter l'émission de polluants agricoles, notamment l'ammoniac

Limiter les émissions de GES de la filière bois pour le chauffage

Leviers

Intégrer la qualité de l'air dans les projets d'aménagement (transports et bâtiments)

Sensibiliser les acteurs locaux: industriels, agriculteurs, élus

Politique de rénovation et économie énergétique des logements en milieu urbain

Encourager les pratiques culturelles respectueuses de l'environnement en milieu rural ou agricole

6 Séquestration carbone

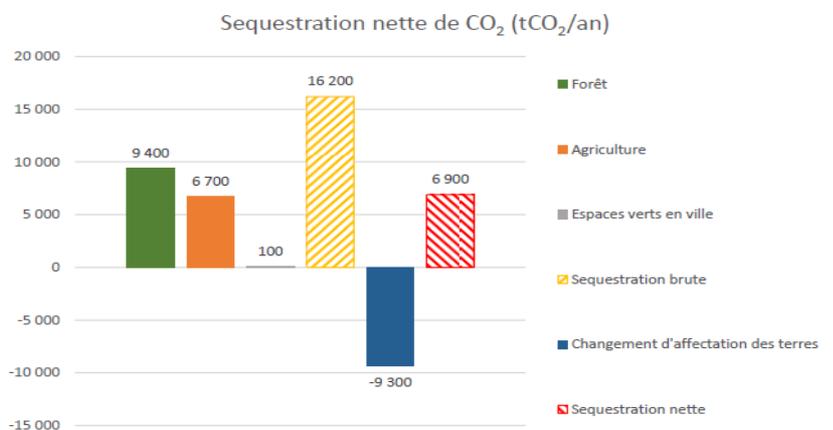
La **séquestration du carbone** est le processus correspondant à un **stockage de carbone** dans le **système sol-plante** permettant d'atténuer les émissions de GES responsables du changement climatique.

Il s'agit de calculer, pour le territoire du Muretain Agglo, sa capacité à capturer le dioxyde de carbone en prenant en compte les changements d'affectation des sols, les programmes de plantations ou encore la valorisation énergétique.

CHIFFRES CLÉS

- ✓ **Sols agricoles** : superficie d'environ 230 km², soit 71% de la surface totale du territoire
- ✓ **Forêts** : superficie d'environ 22 km² soit 7% de la surface totale du territoire

La séquestration nette de carbone du territoire est évaluée à **6 900 tCO₂/an**.
(Source : Corine Land Cover 2012).



Enjeux clés et leviers

Préserver et optimiser le bilan positif de l'activité forêt bois (Stock, Séquestration, Substitution)

Développer les pratiques agricoles de fixation de carbone (agroforesterie)

Maîtriser l'étalement urbain et développer la nature en ville

- Restaurer les forêts dégradées
- Choisir des espèces adaptées aux nouvelles conditions climatiques
- Privilégier des essences produisant plus de biomasse et préservant fertilité des sols forestiers.

- Éviter de laisser le sol à nu
- Nourrir le sol de fumier et composts (engrais vert)
- Planter des arbres et des légumineuses qui fixent l'azote atmosphérique dans le sol

- Espaces verts, nature en ville, bâti
- Développer les haies

QUELS CONSTATS SUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN ?

- ☞ Augmentation de 1,1° C des températures annuelles moyennes au cours des 50 dernières années.
- ☞ Depuis les années 1960, augmentation des surfaces de sécheresse de 5 à 20%.
- ☞ Territoire vulnérable aux îlots de chaleur.
- ☞ Territoire en zone de risques moyens pour le retrait et gonflement des argiles
- ☞ Depuis 1980, le territoire est plus fréquemment touché par les mouvements de terrains, les inondations et les coulées de boues ainsi que des vents rapides accompagnés de précipitations intenses.

QUEL CLIMAT EN 2050 SUR LE TERRITOIRE

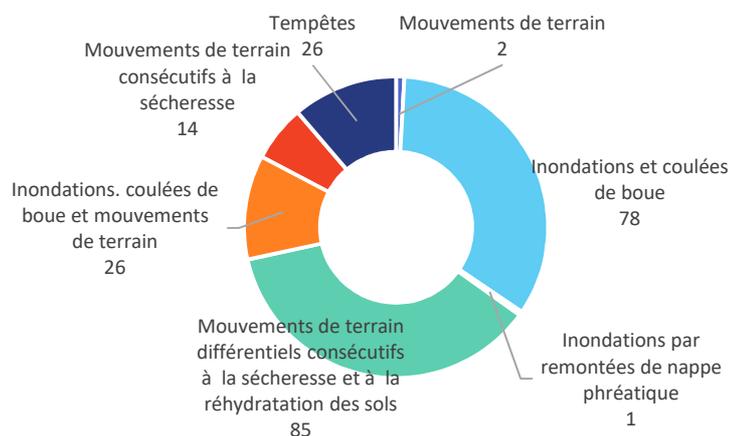
(SANS POLITIQUE DE TRANSITION)?

- ☞ Poursuite du réchauffement annuel (de l'ordre de + 1 °C)
- ☞ Très légère baisse des précipitations annuelles (+ 11mm)
- ☞ Une augmentation de 14 journées chaudes par an
- ☞ Une diminution de nombre de jours de gel de 11 jours par an

Et en 2100 (d'ici 80 ans) ?

- ☞ Réchauffement non stabilisé important (de l'ordre de +4° C)
- ☞ Diminution des précipitations annuelles (- 60 mm/an)
- ☞ Augmentation des périodes de sécheresse (+ 14 jours consécutifs)
- ☞ Explosion du nombre de jours de vagues de chaleur (107 jours par an)
- ☞ Forte réduction du nombre de jours de gel (5 jours/an)

REPARTITION DES PÉRILS PAR CLASSE ENTRE 1982 et 2015, source GASPAR



Les principaux impacts pour le territoire

- Risques sur la **santé** liée aux diminutions des ressources en eau, à l'augmentation des vagues de chaleur et du nombre d'îlots de chaleur.
- Accélération de la perte de **biodiversité**, pollinisation menacée et écosystèmes fragilisés.
- Risque de dégradation de la **qualité de l'eau** (zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole; zone vulnérable aux coulées de boues et rejets d'hydrocarbures)
- Risque d'accroissement **des tensions sur les usages de l'eau** (zone d'insuffisance chronique de la ressource, besoins accrus en eau d'irrigation et augmentation de la population)
- **L'agriculture** fortement impactée (pertes de rendements causés par les périodes plus importantes de sécheresses, inondations et fortes pluies / grêles ainsi que l'érosion de la biodiversité)
- Risque de dégradation du bâti notamment hôpitaux et établissements de santé par le retrait et gonflement des argiles ou les mouvements de terrains liés aux inondations.

Enjeux clés

Protéger les populations



Préserver la ressource en eau

Adapter l'agriculture



Adapter le cadre bâti



LA STRATEGIE TERRITORIALE

Plus qu'une obligation, la stratégie est un projet de territoire. Elle représente pour le Muretain Agglomération, un chemin à parcourir avec les acteurs locaux et les citoyens, ambitieux et réalisable.

En 2018, près de **20% de l'énergie consommée est produite localement**, il s'agira d'atteindre **plus de 100% en 2050**.

1

La stratégie territoriale, un exercice prospectif règlementé, s'inscrivant dans des objectifs nationaux ambitieux

Le décret (Art. R. 229-51.II) encadre la définition de la stratégie. Elle doit se composer d'objectifs chiffrés et répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic.



Objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)

Au niveau national, il est nécessaire de fournir des efforts de baisse de **consommations** sur les secteurs des **transports**, de **l'industrie** et du **résidentiel**.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉISSANCE VERTE

Émissions de GES

(par rapport à 1990)

- ↳ 40% des émissions en 2030
- Division par 4 en 2050

Consommations d'énergie

(par rapport à 2012)

- ↳ 30% de la consommation primaire en énergie fossile en 2050
- ↳ 50% de la consommation énergétique finale

Énergies renouvelables

23% dans la consommation finale en 2020 & 32% dans la consommation finale en 2030

Les enjeux du changement climatique

Les travaux de la communauté scientifique et notamment du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat démontrent que depuis les années 1950, le système climatique se réchauffe. Avec une augmentation de la population mondiale et une demande croissante en énergie, les concentrations de GES dans l'atmosphère atteignent des records au niveau mondial.

Des solutions sont proposées, tant au niveau national qu'au niveau mondial, afin de contenir la hausse de température à 2°C d'ici 2100 : citons la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique, le protocole de Kyoto, l'Accord de Paris ou encore la LTECV.

2

Une opportunité pour construire ensemble un territoire désirable

Les 26 communes du Muretain Agglomération ont élaboré **une stratégie commune** sur la base des résultats du diagnostic.

Lors d'un séminaire les acteurs du territoire publics et privés se sont **projetés pour construire un avenir énergétique et climatique souhaitable**.

Des objectifs chiffrés, mesurables, temporels, ont été partagés avec l'ensemble des acteurs du territoire, lors d'ateliers de concertation.

Pour les collectivités, il s'agit dorénavant de mobiliser et fédérer dans la durée l'ensemble des forces vives pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice.

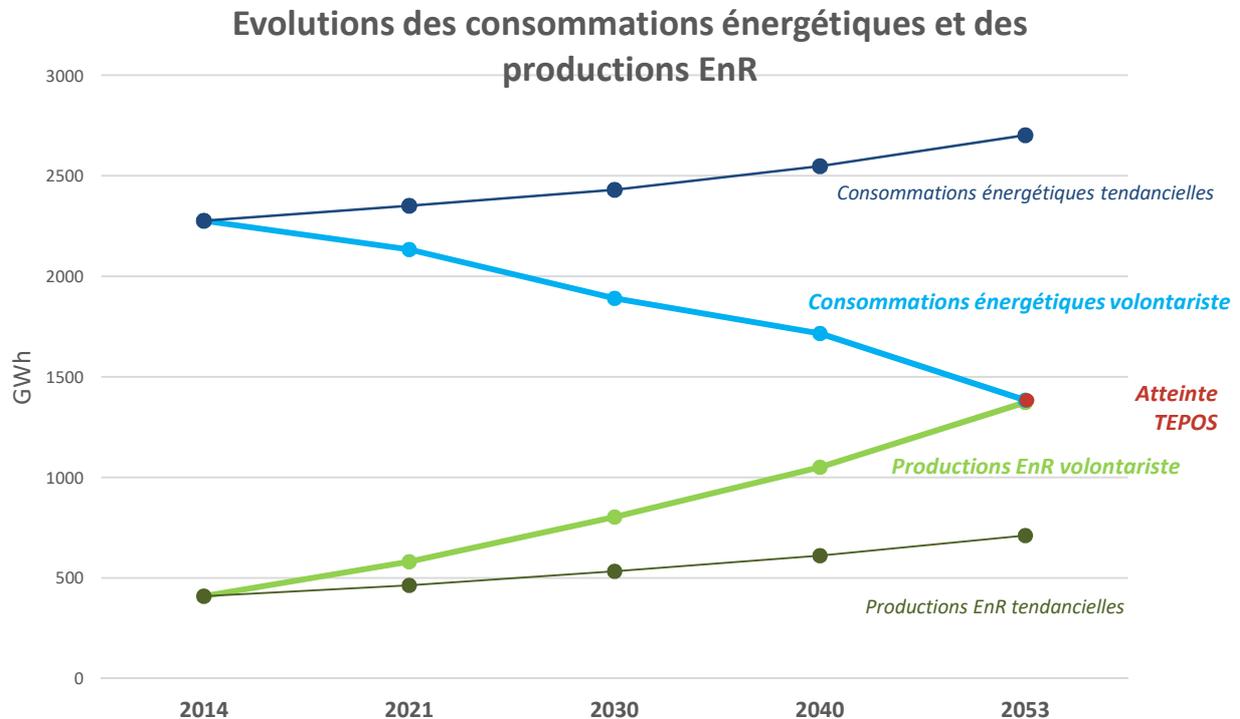


Un scénario ambitieux : « Devenir un territoire à énergie positive en 2050 »

Ce scénario intègre de nombreuses variables telles que la croissance de la population, son impact différencié sur les secteurs d'activité, les délais de déploiement des projets EnR.

Il s'agit d'aller au-delà de l'autonomie énergétique du territoire, en atteignant un niveau de production d'énergies renouvelables locales supérieures aux consommations locales.

Cette stratégie s'inscrit pleinement dans la **démarche Négawatt** mais également dans la démarche **Région à Energie Positive** portée par la Région Occitanie.



Par cette stratégie ambitieuse, le territoire agit:

- ✓ Pour **encourager la sobriété** en travaillant sur les habitudes de consommations (par exemple : réduire les utilisations du chauffage, de la voiture).
- ✓ Pour **développer les initiatives permettant des gains d'efficacité** (rénover les bâtiments, promouvoir les voitures moins consommatrices,...)
- ✓ Pour **encourager les efforts au sein des secteurs les plus consommateurs**, à savoir, ceux du **bâtiments et des transports**.
- ✓ Pour **promouvoir les énergies moins émettrices de GES** et remplacer les énergies fortement émettrices.

LES GRANDS OBJECTIFS



CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE
(par rapport à 2015, avec évolution de la population)

- **44 %** de la consommation d'énergie finale en 2050



ÉMISSIONS DE GES
(par rapport à 2015, avec évolution de la population)

-**64,5 %** des émissions en 2050

Division par 4 des émissions de **Nox**
Division par 2,5 des émissions de **PM₁₀**
Division par 3 des émissions de **COVNM**



ÉNERGIES RENOUVELABLES

2015 **2 %** dans la consommation actuelle

2050 **46%** de la consommation finale, soit multiplier par 4,5 la production



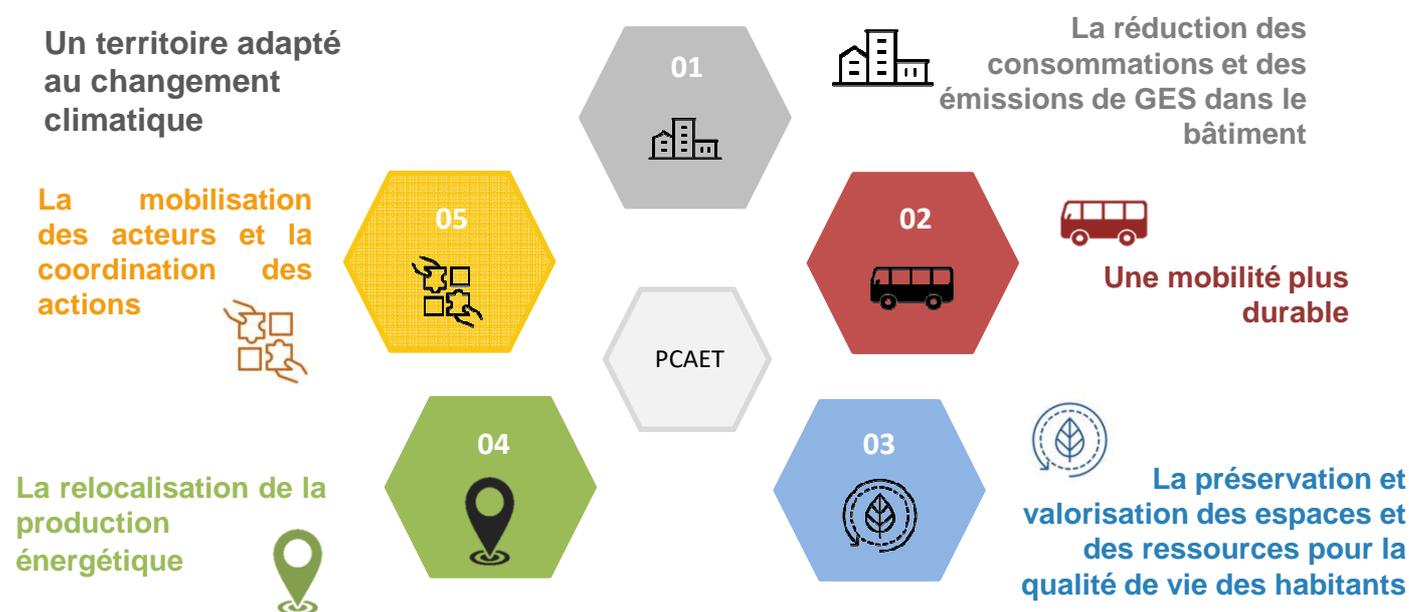
EMPLOIS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2050 **9700** emplois locaux créés

Une stratégie locale construite autour de 5 orientations

Pour atteindre ces objectifs ambitieux le territoire doit entreprendre un virage important, aussi il est important de s'engager dans la transition énergétique qui implique aujourd'hui de partager une vision de long terme, avec les acteurs de l'énergie, avec les territoires, avec les citoyens...Ainsi 5 axes stratégiques ont été définis pour guider l'action des 6 prochaines années.

Cette stratégie est déclinée opérationnellement par un programme d'actions.



Et déclinée en 19 axes qui structurent les plans d'actions

La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	Rénover le parc de logement individuel
	Rénover le parc de logement collectif
	Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments d'activité, tertiaires et publics
	Construire des bâtiments / logements performants
Une mobilité durable	Favoriser les modes de déplacements doux et la multimodalité
	Réduire les déplacements sur le territoire
	Accompagner la généralisation des véhicules à motorisation alternative
La préservation et valorisation des espaces et des ressources pour la qualité de vie des habitants	(Re)donner à la nature toute sa place pour atténuer les effets du changement climatique
	Tendre vers l'autonomie alimentaire en soutenant une agriculture locale
	Soutenir l'économie circulaire, lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets comme ressource locale
La relocalisation de la production énergétique	Diversifier et structurer les modèles de développement des énergies renouvelables
	Développer la production d'électricité renouvelable
	Développer la production de chaleur renouvelable
La mobilisation des acteurs et la coordination des actions	Développer la production de biogaz
	Animer et poursuivre le PCAET en interne à l'EPCI
	Poursuivre et soutenir les actions de sensibilisation grand public
	Poursuivre la coopération autour de la transition avec les acteurs socio-économiques

LE PLAN D'ACTION :

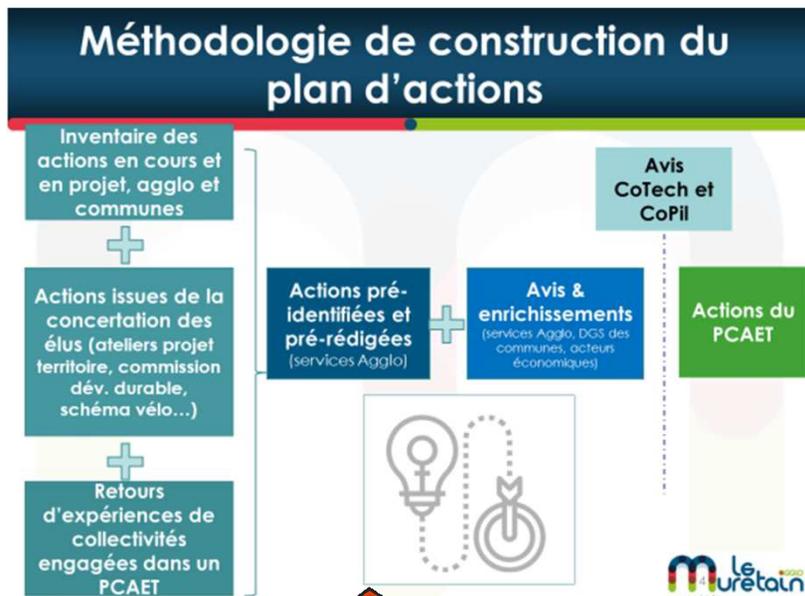
Tous engagés...

Le plan d'actions est multi partenarial.

Il est porté par les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour 6 ans. Il est évolutif et ouvert à toutes nouvelles actions.

Il a été élaboré dès le début de la démarche PCAET, à partir **d'un état des lieux des actions en cours et des acteurs sur le territoire** ainsi que **des productions des ateliers des territoires à ce sujet**. Les communes ont également été associées à travers une réunion de DGS sur le sujet du PCAET.

Un travail de recueil d'actions en atelier « copil stratégie » (élus et techniciens) a été mené en utilisant un support de cible pour catégoriser les actions et traiter le maximum d'enjeux identifiés en phase de diagnostic. D'autres ateliers ont eu lieu lors du comité des partenaires organisé en collaboration avec le club des entreprises du Muretain.



Ces projets de plans d'actions ont été délibérés par le Muretain Agglomération  et les élus de ses 26 communes. Chaque collectivité et partenaires privés/publics  sont en charge de la réalisation et du suivi annuel de son plan d'actions.

L'évaluation, quant à elle sera réalisée à 3 et 6 ans de façon multi-partenariale en associant les acteurs locaux et les partenaires*.

Réduire les consommations dans les bâtiments

Quelques exemples d'actions :



Construire des bâtiments communaux à énergie positive

Afin de conduire une politique énergétique patrimoniale ambitieuse.



Réaliser un Guide des Bonnes pratiques pour la performance énergétique des constructions dans les opérations d'aménagement

Proposer un outil complémentaire au PLU permet de faciliter le dialogue avec les aménageurs et d'anticiper la passage à la RT 2020.



Développer sur le territoire les opérations d'extinction d'éclairage public

En lien avec les communes volontaires, cette action contribue à faire un état des lieux des installations d'éclairage public et de définir, avec les techniciens et élus communaux, les modalités de modernisation et / ou extinction. Cette action contribue à diminuer l'impact important de ce poste sur la facture énergétique ou la pollution lumineuse pour les territoires.



Accompagner les bailleurs sociaux dans leurs politiques de performance énergétique

Le Muretain Agglo garantit les emprunts des bailleurs sociaux et autorise une majoration du montant des loyers dans le neuf et dans l'ancien de 5% à 9%, en fonction de la performance énergétique des constructions.



Consolider et développer l'espace Info Energie : Sensibiliser et informer les habitants

Des actions collectives et ludiques du type Défi Famille à Energie Positive, ateliers de sensibilisation sur la rénovation énergétique ou encore une opération « ambassadeurs de la transition énergétique » permet de sensibiliser autour de projets de rénovation pertinente pour permettre des gains énergétique.



Développer / structurer une offre locale coordonnées et performante en rénovation énergétique.

Poursuivre le partenariat avec le lycée des métiers de l'énergétique et de la domotique Charles de Gaulle pour proposer des temps de partage de connaissance et favoriser l'innovation, les expérimentations et la formation des acteurs.

Quelques exemples d'actions :



Poursuivre l'évolution du parc de véhicules du Muretain Agglo et des communes (véhicules légers électriques, utilitaires et poids lourds GNV)

Faire preuve d'exemplarité à l'échelle de l'Agglomération en augmentant la part de véhicules à énergie alternative



Réduire les déplacements motorisés liés aux activités du Muretain Agglo et des communes

Faire preuve d'exemplarité en modulant la fréquence de collecte des déchets



Promouvoir la pratique du vélo et le changement de pratiques de déplacement auprès de tous les publics

Inciter au report modal et à l'intermodalité en élaborant, entre autres, un plan de jalonnement vélo, accompagnant l'émergence d'une offre locale de services associés ou faire connaître l'offre mobilité vélo.



Promouvoir les plans Mobilité Entreprises et Administration auprès des entreprises de territoire et des grandes entreprises de l'aire urbaine

L'objectif est de réduire la part des actifs se déplaçant en voiture / camion pour les trajets domiciles/ travail. Le Club des entreprises du Muretain sont encouragés à promouvoir le vélo, encourager l'utilisation des transports publics, du covoiturage ou encore d'améliorer l'accès piétons aux lieux de travail.



Rapprocher emploi et habitants

Réduire la part des actifs travaillant en dehors du territoire en amenant de la formation en lien avec les besoins des entreprises du territoire, requalifiant et densifiant les zones d'activités existantes et limiter l'étalement urbain.



Animer une réflexion avec les acteurs de la logistique

Afin d'identifier avec les acteurs de la logistique et de la livraison "dernier km" les leviers d'action pour optimiser /réduire les déplacements principalement routiers liées à ces activités et mettre en place une stratégie d'évolution pour une logistique durable. Identifier aussi les parcelles destinées à la logistique du dernier kilomètre au sein des ZAE.

Relocaliser la production d'énergie

Quelques exemples d'actions :



Etudier les solutions locales de valorisations des déchets verts et organiques

Valoriser les 20 000 T de déchets verts produits sur le territoire en accompagnant les porteurs de projets d'installations de traitements, collecte ou valorisation de ces déchets. Contribution à terme aux besoins de production de biogaz du territoire.



Sensibiliser aux enjeux de la filière solaire thermique et géothermique

La mission Bois Energie locale s'engage à partager avec les acteurs l'intérêt pour un territoire de consolider la filière géothermie, informer les prescripteurs et les maîtres d'ouvrage sur les solutions géothermie et solaire thermique ainsi que sur les dispositifs d'aides existants.

L'objectif : développer la réalisation et les mises en relations pour que ces énergies couvrent les besoins de chaleur à l'horizon 2050.



Développer la production citoyenne d'énergie

Diversifier et structurer les modèles de développement d'ENR en mobilisant les communes pour identifier des toitures favorables à l'installation de centrales PV, participant aux événements organisés sur le territoire pour promouvoir l'énergie citoyenne (EcoSalon annuel, Les Mardis de La Turbine) ou encore en étudiant l'intérêt pour le territoire d'élaborer une charte de co-développement.



Mettre en service une centrale hydroélectrique

La ville de Muret s'engage à mobiliser son droit sur l'eau acquis depuis le XVIIème pour valoriser le potentiel ENR du territoire. Cela prendrait la forme, par exemple, de l'installation d'une turbine sur la Louge en service au niveau de l'ancienne usine hydroélectrique.



Accompagner les communes et les opérateurs privés dans leurs projets de parcs solaires au sol

Mise en place d'une ingénierie Agglo au service des communes et des opérateurs, pour le montage des projets en lien avec les personnes publiques associées



Adopter un schéma de développement du territoire

Elaborer un schéma directeur à l'échelle du territoire, identifiant les secteurs propices à l'installation de parcs solaires au sol, selon différents modèles (grands parcs / petits parcs au sol de moins de 250kW, portage privé/ public / citoyen). Explorer les opportunités d'ombrières photovoltaïques et les centrales en toiture. Utiliser les résultats dans le cadre de la révision du SCOT et des modifications/ révisions des PLU.

Quelques exemples d'actions :



Accompagner les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui interviennent dans le secteur du réemploi et de l'économie circulaire.

Promouvoir le réemploi dans différentes filières (textiles, mobilier, etc...) Accompagner la structuration de l'offre et favoriser l'accès au gisement (collecte préservante)
Encourager les démarches collectives pour structurer une filière locale



Poursuivre la digitalisation et généraliser les pratiques écoresponsables

Faire preuve d'exemplarité en dématérialisant les procédures, les marchés publics ou encore en réduisant les impressions dans l'organisation du Muretain Agglo.



Limiter le recours au jetable dans la collectivité

Faire preuve d'exemplarité en systématisant l'usage de pichets en verre pour les réunions, remplaçant l'usage de barquettes plastiques jetables, systématisant l'achat de gobelets réutilisables ou en faisant évoluer l'offre de la cuisine centrale sans jetable.



Favoriser l'installation d'agriculteurs et accompagner les circuits courts alimentaires

Accompagner la transition de l'activité agricole en faciliter l'accès au foncier agricole pour de petites unités polyculture (maraîchère) et le petit élevage ;
Créant des réserves foncières pour le maraîchage; ou encore, en établissant des conventions avec la SAFER pour du portage foncier et la sélection de candidats.



Construire un projet agricole et alimentaire territorial

Afin de permettre l'accès à une alimentation durable et plus saine et lutter contre le gaspillage sur le territoire, cette action consiste à établir un diagnostic sur l'offre locale, les perspectives de développement et étudier l'implantation d'une légumerie sur le territoire .

L'objectif est de pouvoir proposer et structurer une filière agricole « de la fourche à la fourchette » en introduisant par exemple des produits locaux et biologiques en restauration hors domicile ou en développant une offre pour les seniors à base de produits locaux (restaurants, livraison de repas)



Utiliser le végétal, le sol et la circulation de l'eau comme régulateur thermique et hydrique

Il s'agit d'optimiser la gestion de l'eau et des espaces en préservant et restaurant des zones humides, des zones d'extension de crues ou encore la végétalisation des berges.



Consolider et développer la séquestration carbone

Cette action consiste à inciter aux pratiques culturales qui favorisent la séquestration carbone (limitation des labours, intercultures...) et préserver les espaces boisés pour atténuer au mieux les effets du changement climatique.

Coordonner et accompagner la transition Energie Climat du territoire

Quelques exemples d'actions :



Animer le collectif de l'économie sociale et solidaire « CoMains »

Le PCAET a permis d'élaborer une stratégie, il s'agit grâce à cet outil de planifier et d'optimiser la production, la distribution et la consommation de l'énergie sur le territoire.



Mettre en place une politique territoriale d'accompagnement à la transition écologique

Cette action consiste à informer et sensibiliser autour de la transition écologique en faisant vivre un lieu dédié à la promotion de la transition énergétique et écologique : la Turbine. Depuis novembre 2018, ce lieu propose, entres autres, des mini conférences mensuelles ou EcoSalon. La Turbine fait office de relais d'information, de canal de sensibilisation citoyenne ainsi que création et mobilisation de partenariats pour la transition énergétique et écologique.



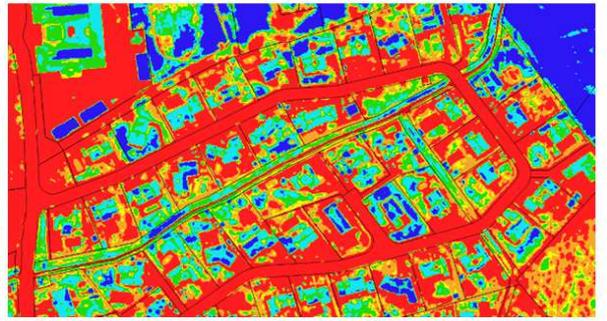
Disposer d'un outil de suivi et d'évaluation structurant

Le Muretain Agglo conduit plusieurs dispositifs qui se complètent sur des champs différents. Le besoin se fait sentir de pouvoir valoriser et objectiver les résultats obtenus, auprès des élus, des citoyens et aussi des partenaires, institutionnels et économiques. Cet outil de suivi évaluation permet également d'étudier la pertinence d'engager des démarches Cit'energy (ADEME) ou de candidature aux appels à projets tels que les contrats de transition écologique.

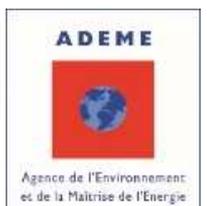


Intégrer les enjeux énergie – climat dans les documents de planification (PLU, PLH et autres)

Cette action consiste à accompagner les objectifs d'inflexion du rythme de consommation foncière en dressant la réduction de l'urbanisation des terres agricoles et naturelles, le développement de la ville sur elle-même ou encore la réintroduction de la nature en ville dans les documents de planification.



florence.pelletier@agglo-muretain.fr



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES